

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DU MOIS

En Turquie. — La question de Crète. — Guillaume II à Vienne et la Triple-Alliance. — La mission marocaine à Paris. — L'arrêt arbitral dans l'affaire de Casablanca.

Paris, 1^{er} juin 1909.

Le mois qui vient de s'écouler fut une période de grand calme succédant à une période de grande agitation. La politique étrangère chôma, au point d'embarrasser quelquefois les hommes dont c'est le métier, d'expliquer quotidiennement à leurs compatriotes, ce qui se passe dans les autres pays, même quand il ne s'y passe rien.

En Turquie. — La tâche des vainqueurs est d'organiser la victoire, d'instituer un gouvernement régulier. Cette tâche est des plus malaisées ; mais rien ne prouve qu'ils soient incapables de la mener à bien.

C'est par la force que l'émeute du 13 avril fut écrasée ; les hommes de Salonique avaient fait preuve d'une décision, d'une énergie indiquant assez qu'ils n'useraient pas d'indulgence à l'égard de leurs ennemis. Et, en effet, la répression fut prompte et impitoyable ; l'état de siège proclamé aussitôt par le généralissime Mahmoud Chevkét pacha permettait d'agir avec toute la rapidité requise.

Les meneurs sur qui on put mettre la main furent condamnés et pendus : les Jeunes Turcs, qui sont des hommes de progrès, ont imaginé un système de potence, extrêmement simple et en même temps très pratique. Les reporters photographiques (ou cinématographiques), les vrais historiographes du jour, ne nous ont rien laissé ignorer de ce gibet perfectionné. Nous avons pu, grâce à eux, nous assurer *de visu* qu'il fonctionnait à merveille. Tant de pendaisons, même effectuées à l'aide d'un instrument aussi ingénieusement conçu, ne pouvaient manquer de choquer un peu les âmes sensibles qui pullulent comme on sait dans notre Europe occidentale. Les Jeunes Turcs répondraient non sans raison, qu'ils connaissent

mieux que personne le genre de remède qui convient à leur pays et, qu'après tout, c'est la faute des photographes si la sensibilité occidentale a été soumise à une aussi rude épreuve. Il est bien certain que c'est autre chose de lire dans un sec, dans un incolore télégramme : Quarante-cinq meneurs ont été pendus, et autre chose de voir dans un excellent cliché, à la première page de l'*Illustration*, toute une ligne de cadavres qui se balancent à la potence. La sensation et la répulsion sont autrement vives dans le second cas. J'ai, pour moi-même, et dans des conditions curieuses, éprouvé ce contraste au plus haut degré.

La première fois qu'il me fût donné de voir couper le cou à un être humain, c'était à Moukden, durant la guerre russo-japonaise. Les autorités chinoises exécutaient quotidiennement des charretées de konghouses (brigands). La mise en scène de cette exécution, le lugubre cortège défilant, par les rues de la fourmilière asiatique, l'arrêt sous les hauts remparts poussiéreux, la sauvagerie du bourreau qui mettait tout son orgueil à bien trancher et souriait légèrement après un coup bien porté, comme un ténor à la fin d'une romance, l'impassibilité féroce de la foule, tout cela m'impressionna terriblement. La vision de cette scène revenait à mon esprit, obsédante comme un cauchemar ; je ne sais comment alors une phrase d'un historien latin vint se présenter à ma mémoire : *eum decollari iussit*, il donna l'ordre qu'on lui tranchât le col. Du temps où je la lissais, cette phrase courte et sèche, dans une belle période bien construite, elle n'avait certes, en elle rien qui pût choquer ; tout au contraire s'en dégageait-il une certaine noblesse énergique et concise : *eum decollari iussit*. Mais quelle horrible différence entre cette petite phrase et la chose qu'elle était censée représenter !

Et de même quand nous lisions autrefois dans des récits de massacres : *la rivière charriait des cadavres*, il nous était difficile de prendre au tragique cette affirmation, qui avait un peu l'air d'une vieille métaphore fatiguée. Mais voici que les journaux illustrés (encore les photographes) nous ont montré récemment des cadavres, de vrais cadavres, des malheureux Arméniens flottant effectivement sur la rivière d'Adana. Du coup, nous sommes révoltés et éceurés ; nous nous disons que ces Musulmans égorgueurs et noyeurs sont des sauvages qui déshonorent l'humanité.

Que conclure de là ? rien, sinon que grâce aux photographes le métier de massacreur devient de jour en jour plus difficile, ce dont il faut évidemment se réjouir.

Mais retournons aux Turcs. On put croire un instant que Mah-

moud Chevket, élevé par les circonstances au rôle de *dictateur*, garderait pour lui seul tout le pouvoir effectif. Il faut s'arrêter un moment sur cet homme dont le rôle a été si grand dans les derniers événements : sa physionomie est intéressante à fixer : c'est un Arabe, originaire de Bagdad ; il n'a que quarante-neuf ans ; il a longtemps séjourné en Allemagne, où on l'envoya, à plusieurs reprises, afin qu'il surveillât des fournitures de canons et de matériel. L'armée allemande est pour lui, comme pour la plupart de ses collègues, le modèle sur lequel il convient de se régler. C'est un homme de sang-froid, d'énergie et de tact. Il fut, à son corps défendant, nommé gouverneur du vilayet de Kossovo, en Macédoine ; il déploya, dans cette charge difficile, les plus hautes qualités. Quand la Constitution fut proclamée, on lui confia le troisième corps d'armée, celui de Salonique. Au départ d'Hilmi Pacha, appelé au grand vizirat, il devint inspecteur général intérimaire. On sait le rôle qu'il joua dans la marche si rapide des bataillons macédoniens sur Constantinople, à la suite de la contre-révolution du 13 avril dernier. Il fut vraiment l'âme de la résistance, l'organisateur de la victoire.

Quand un homme, de cette envergure, a rendu de pareils services, dans un pays où il n'y a guère que l'armée qui compte, il est assez naturel de lui voir prendre une place prépondérante. De fait, son influence est manifeste dans la formation du nouveau Cabinet. C'est Hilmi Pacha, son meilleur ami, qui a été nommé grand vizir, à la place de Tewfik Pacha, dont le maintien était impossible. L'ancien inspecteur général des réformes en Macédoine est une figure bien connue du public européen. Le poste qu'on lui avait confié était difficile entre tous : il se trouvait, on peut dire, entre l'enclume musulmane et le marteau européen. S'il n'agissait pas, les mandataires de l'Europe, qui exigeaient à bon droit des réformes, ne manqueraient pas de se plaindre de lui ; en agissant, il risquait de se rendre suspect à Constantinople, où le souverain ne désirait qu'une chose, qu'on ne fit rien. Hilmi Pacha se tira, de son mieux, de cette situation. Tous ceux qui l'approchèrent alors, n'ont eu qu'à se louer de lui ; il fit preuve d'un très grand zèle et d'une adroite application.

La seconde nomination qui donne au ministère actuel un caractère très particulier, est celle de Ferid Pacha, l'ancien grand vizir, l'Albanais plein d'intelligence et de savoir-faire qui devient ministre de l'Intérieur. C'est un esprit très cultivé, très européen. Le fait qu'il a si longtemps mérité la faveur du souverain détrôné devrait, semble-t-il, le frapper de discrédit auprès des membres du

Comité. Mais l'amitié et l'estime de Chevket sont plus puissantes que tout le reste ; le généralissime a fait remarquer que la nomination de Ferid, un Albanais, serait des mieux accueillies par ses compatriotes qui pouvaient se montrer froissés de la disgrâce d'Ismaïl Kémal Bey. D'ailleurs, Ferid est un homme de gouvernement ; sous l'ancien régime, alors qu'il était paralysé par les interventions incessantes du souverain, il a montré les plus grandes qualités. Que sera-ce, lorsqu'il disposera d'un pouvoir plus complet ?

Le Comité s'est incliné devant cette désignation. Il n'avait d'ailleurs pas les moyens de faire autrement. On dit assez communément qu'il faut à une situation nouvelle des hommes nouveaux. Les événements de Turquie font mentir le dicton. Là-bas, ce sont des fonctionnaires de l'ancien régime qui assument la charge de faire marcher le nouveau. Mieux vaut d'ailleurs qu'il en soit ainsi : la transition risque d'être moins brusque ; ce qu'on peut craindre des Jeunes Turcs, c'est non qu'ils aillent trop lentement, mais au contraire qu'ils veuillent aller trop vite, sans tenir suffisamment compte des vieilles croyances, des vieilles habitudes, des vieilles traditions.

Sous le couvert du Parlement, c'est donc en réalité Mahmoud Chevket qui a jusqu'à présent gouverné. On vient de créer pour lui le poste d'inspecteur des trois premiers corps d'armée, avec résidence dans la capitale. Ce pouvoir va-t-il durer, ou au contraire les parlementaires, jusqu'ici tenus dans la dépendance, réussiront-ils à reprendre la direction des affaires ? Quelques signes de dissentiment, presque de lutte se sont manifestés récemment. On a annoncé le départ de Chevket pour Salonique ; puis nous avons appris qu'il restait décidément à Constantinople. La question des sous-secrétariats d'Etat a révélé un assez sérieux désaccord entre les jeunes membres du Comité et les personnalités les plus influentes du ministère. Quand le Cabinet se constitua, afin de donner satisfaction à quelques jeunes députés dont certains comme Djavid Bey avaient fait preuve d'une réelle compétence, on promit de créer pour eux des postes de sous-secrétaire. Il faut un projet de loi pour cette institution nouvelle. Or, le gouvernement diffère sans cesse la présentation de ce projet au Parlement. Il entend de plus ne pas accorder aux sous-secrétaires un rôle très important ; il ne semble pas disposé à les laisser assister, ni voter aux réunions du Cabinet. L'on conçoit que, dans ces conditions, les candidats ne soient pas très contents.

Telles sont les difficultés qui se produisent ; j'ai insisté un peu

sur les détails de ces difficultés qui, si elles se prolongeaient ou s'aggravaient, seraient de nature à causer les craintes les plus sérieuses pour l'avenir du nouveau régime. Il faut espérer que les Jeunes-Turcs, quels qu'ils soient, auront assez de sagesse et d'abnégation pour demeurer unis. L'œuvre qui s'impose à eux est assez malaisée pour qu'ils ne la compliquent pas encore par des rivalités personnelles. Ils ont tout d'abord le devoir de pacifier la contrée : en Albanie, où l'insurrection est presque chronique, des mouvements inquiétants ont été signalés ; le Yémen se trouve depuis longtemps en état de rébellion ; les forces que le gouvernement y envoyait, s'épuisaient à la besogne sans pouvoir jamais obtenir un résultat durable. On vient d'annoncer que le gouvernement actuel est décidé à appliquer une politique toute différente : au lieu de combattre, sans succès, les révoltés, on est résolu à s'entendre avec eux, à leur laisser, moyennant certaines conditions très légères, une autonomie presque complète. C'est un système assez connu : il consiste, au lieu de traquer le voleur, à faire du voleur un gendarme. Reste à savoir ce qu'un tel système donnera et si l'audace des Arabes ne grandira pas avec les libertés qu'on leur concède.

En Asie Mineure, une commission d'enquête s'occupe d'établir les responsabilités des horribles massacres qui suivirent l'émeute du 13 avril. La complicité des autorités locales n'est, en certains endroits, pas douteuse. Arrivera-t-on à trouver les coupables et si on les trouve, aura-t-on le courage de les frapper ?

La tranquillité et l'ordre ne suffisent pas ; il faut encore organiser une administration, dans un pays qui n'en posséda jamais. Le nombre des fonctionnaires est hors de proportion avec les besoins du service et les ressources du Trésor. L'armée compte quatre ou cinq fois plus d'officiers que toute autre armée européenne ; dans la marine, c'est pis encore : toutes les fois qu'Abdul-Hamid était content d'un policier ou d'un espion, il lui conférait un grade dans la marine, ce qui n'impliquait d'aucune manière pour le nouveau promu l'obligation de jamais paraître à bord de son bateau. Le budget est aux trois quarts dévoré par cette légion de parasites ; le ministre des Finances disait récemment à un de nos compatriotes que le travail du ministère serait beaucoup mieux assuré, si on le débarrassait des trois quarts de ses employés. On a beau payer fort peu tous ces gens-là, quelquefois même rester des longs mois sans les payer d'aucune sorte (c'était devenu une règle sous le règne d'Abdul-Hamid) leur multiplicité n'en

constitue pas moins un des plus graves abus auquel il importe de remédier au plus vite.

Mais c'est ici que les réformateurs ont les mains liées : que faire, en effet, de tous ces fonctionnaires qui sont, pour la plupart, absolument incapables de vivre, autrement que par l'Etat ? Et l'intérêt s'unit à la pitié pour recommander aux Jeunes Turcs la plus extrême prudence. Car tous ces mécontents deviendraient nécessairement des ennemis du régime.

Il faut bien remarquer d'ailleurs que c'est un peu par la force des choses que le nombre des fonctionnaires s'est aussi considérablement accru. En un pays où il n'existe aucune industrie, où tout le commerce est entre les mains d'étrangers, Grecs, Arméniens, Juifs, etc., etc., le Turc d'une certaine classe n'a guère d'autres ressources que d'entrer dans l'administration ou dans l'armée.

Le nouveau gouvernement sent, pour la première fois, l'obligation de dresser un budget régulier. Il a fait appel à l'expérience d'un de nos plus hauts fonctionnaires du ministère des Finances, M. Charles Laurent, premier président de la Cour des Comptes. Il semble décidé à poursuivre, sans faiblesse, l'accomplissement de cette tâche difficile entre toutes. Mais, malgré tous ses efforts et tout son zèle, il ne peut pas songer à réaliser l'équilibre des recettes et des dépenses. Le déficit ne sera guère inférieur à 25 0/0 du budget total ; il sera pour la Turquie ce que serait pour la France un déficit annuel *d'un milliard de francs*. Voilà certes, une perspective assez peu encourageante !

C'est que si les dépenses ne peuvent d'aucune façon être réduites (tout au contraire, certains chapitres, l'armée et la marine par exemple, ont absolument besoin de nouveaux crédits), les recettes, par contre, sont pour le moment impossibles à augmenter. Les impôts directs écrasent littéralement le contribuable et quant aux impôts indirects, on ne peut les modifier qu'avec l'assentiment des puissances. Les Capitulations s'opposent à l'accroissement des droits de douane, à l'établissement de monopoles. C'est ici évidemment que devra se porter l'effort des réformateurs. Ils vont essayer de négocier avec l'Europe pour qu'on leur permette : 1° de majorer les droits de douane, de les porter de 11 0/0 à 15 0/0. L'Autriche a déjà fait savoir qu'elle ne s'opposerait pas à cette majoration et les autres pays suivront, il faut l'espérer, son exemple, à une condition toutefois : c'est que l'administration des douanes soit remaniée de fond en comble. Actuellement, le vol, la fraude, la gabegie sont la règle chez les douaniers turcs. Mal payés par le

fisc, ils se payent eux-mêmes ; ils s'entendent avec leurs clients, moyennant *batchich*, et de cette malhonnête entente, c'est le Trésor qui fait tous les frais.

En veut-on un exemple ? Il existe à Constantinople, au vu et au su de tout le monde, des agences qui se chargent de faire entrer toutes sortes de marchandises moyennant 5 à 6 0/0, alors que le chiffre officiel est de 11 0/0. Le premier soin du gouvernement doit être évidemment de faire en sorte que de pareilles agences n'aient plus aucune raison d'exister.

*
* *

La question de Crète. — Tels sont les principaux éléments de la tâche qui s'offre aux Jeunes Turcs. Je n'ai rien dit des difficultés extérieures : il en est une cependant dont il faut bien parler un peu, puisqu'elle va, très prochainement occuper les chancelleries : c'est la question de Crète. En juillet prochain, les contingents européens quitteront définitivement l'île. Les Grecs ont patienté jusqu'à présent ; mais, ils sont au plus haut point désireux d'arriver à une solution définitive. On leur a laissé tout prendre en Crète ou peu s'en faut ; le haut commissaire de l'île est, depuis le 14 août 1906, choisi par le roi de Grèce ; la direction de la police, de la gendarmerie appartient aux Grecs ; l'enseignement, la justice sont sur le modèle hellénique. Que reste-t-il donc de la domination ottomane dans une île dont la population est en grande majorité chrétienne ? Un drapeau qui flotte à l'entrée du port de la Canée.

Il est bien évident que les Turcs auront, un jour ou l'autre, à liquider cette affaire de Crète, exactement comme ils ont liquidé la Bosnie et la Bulgarie. L'ancien régime leur a légué tous ces fâcheux héritages qu'ils n'avaient malheureusement pas le droit de répudier. Seulement il y a tout de même entre ces affaires quelques légères différences : la Bulgarie et l'Autriche-Hongrie, quand elles accomplirent, de compte à demi, le fameux *coup* de l'été dernier, représentaient une force matérielle à laquelle les Turcs furent bien obligés de céder. Tout ce qu'ils purent faire, c'est de tirer le meilleur parti de leur résignation, *to make the best of it*, comme disent les Anglais. Mais pour ce qui est de la Grèce, ils sont certes en état de lui résister. La dernière guerre gréco-turque en fournit une preuve convaincante. Les Grecs n'ont donc pas le moyen d'imiter Bulgares et Autrichiens ; ils ne peuvent pas

résoudre la question de Crète quand il leur plaît et comme il leur plaît.

Ils doivent bien comprendre aussi que les puissances protectrices de la Grèce ne sont pas disposées à se brouiller avec les Turcs, à risquer de compromettre leur situation à Constantinople, dans l'unique objet de rattacher immédiatement la Crète à la Grèce. La Grèce a le devoir de compter davantage sur elle et moins sur les puissances. Elle désire obtenir des Turcs une concession. Il faut qu'elle se dise bien qu'elle devra leur offrir quelque chose en échange. Rien pour rien; point d'argent, point de Crète; ces maximes-là qui sentent le négoce ne sauraient déplaire aux Hellènes, peuple de négociants. Tout ce que peuvent faire les puissances, et ce qu'elles feront volontiers, c'est de s'entendre afin de faciliter de leur mieux cette transaction; c'est d'insister auprès des Turcs pour qu'ils consentent à troquer une souveraineté nominale, l'ombre d'un nom, contre une somme d'argent qui, dans l'état actuel de leurs finances, ne peut pas être à dédaigner.

Soyons sûrs que la chose n'ira pas sans difficultés; les uns et les autres crieront très fort, jureront par des dieux différents, depuis le Zeus de l'Olympe jusqu'à l'Allah de la Mecque, qu'ils ne feront pas une concession de plus, qu'ils aimeraient mieux verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang. Nous gardons l'espoir que les choses finiront par s'arranger. Mais il y aura là de quoi donner de l'ouvrage aux diplomates cet été.

*
* *

Guillaume II à Vienne et la Triple-Alliance. — Ce n'est certes pas chose extraordinaire qu'une visite de l'empereur allemand à Vienne. Depuis que la Triple-Alliance existe, le souverain allemand a pour habitude de visiter fréquemment son allié autrichien; il estime sans doute que l'alliance ne s'en portera que mieux si ceux qui la dirigent ont la précaution de se voir souvent.

Mais cependant le dernier passage de Guillaume II à Vienne prenait, par suite de la crise orientale qui vient à peine de se dénouer, un éclat et une signification exceptionnels. On a même parlé d'élever, dans la capitale autrichienne, un monument à la Triple-Alliance; les discours échangés entre les deux souverains ont chaleureusement célébré cet accord: « Si les graves difficultés de naguère ont pu être réglées, a dit François-Joseph, c'est grâce

à la loyauté inaltérable de mes alliés, l'empereur d'Allemagne et le roi d'Italie ! » Guillaume II a encore renchéri sur ces paroles. Pour associer plus étroitement le roi d'Italie à cette fête de la Triple Alliance, les deux empereurs lui ont dépêché un télégramme de félicitations.

Le succès, presque le triomphe, remporté dernièrement par les deux grandes puissances germaniques explique et excuse ces manifestations de joie. Le bloc germano-autrichien a fait sentir sa force à la Russie et aux petits Etats slaves des Balkans. La Triple-Alliance a retrouvé là comme un regain de vigueur.

Il est certain que dans l'état actuel de l'Europe, l'Autriche étroitement unie à l'Allemagne représente une puissance considérable, surtout quand des discussions intérieures ne paralysent pas trop l'action autrichienne. Le baron d'Aerenthal a eu l'art de faire taire, pour un temps, ces discussions. La Hongrie, loin de contrecarrer la politique orientale adoptée par l'Autriche, l'a au contraire vigoureusement soutenue. Elle le regrette déjà et tout indique qu'elle le regrettera bien davantage ; mais enfin le résultat souhaité par M. d'Aerenthal a été atteint.

Seules en Europe, la France et la Russie sont capables de faire contre-poids à ce bloc germanique. Mais qu'un fléchissement se produise dans l'un ou l'autre de ces Etats et la première crise qui éclate ne tarde pas à accuser cette rupture d'équilibre d'une manière pénible pour l'un ou l'autre des intéressés. En 1905, quand notre allié se trouve engagé dans une guerre désastreuse à l'autre bout de l'Asie, quand l'incurie criminelle du général André et de M. Pelletan a désorganisé notre marine et notre armée, l'Allemagne profite de cette faiblesse pour paralyser notre politique marocaine et nous imposer la Conférence d'Algésiras. La Russie qui n'est pas encore remise de ses blessures vient de subir une contrainte et une humiliation analogues.

La France et la Russie savent maintenant ce que signifie tout affaiblissement de leur puissance militaire. Elles connaissent le mal ; c'est à elles de fournir sans tarder le remède.

*
**

La mission marocaine à Paris; l'arrêt arbitral sur l'affaire de Casablanca. — Une mission marocaine, sous la direction d'El Mokri, est arrivée récemment à Paris. Elle vient entretenir notre gouverne-

ment d'affaires intéressant les deux pays. L'envoyé du Sultan a, dès son arrivée, protesté de la bonne volonté de son maître à l'égard de la France. Enregistrons avec plaisir cette protestation et constatons d'ailleurs que son intérêt bien entendu plus encore que sa disposition naturelle font au Sultan un devoir de s'entendre avec nous.

Sous les formules protocolaires et les compliments de bienvenue, il importe de regarder les faits : il y a d'abord l'évacuation de la Chaouia ; elle se poursuit peu à peu et notre corps d'occupation a déjà été sensiblement diminué ; il le sera davantage ; il importe qu'il ne le soit pas trop. Le sang et l'argent de la France qui ont été dépensés là bas ne doivent pas l'avoir été en pure perte. Puisque les événements eux-mêmes, non point notre volonté, nous ont obligés de débarquer à Casablanca et d'y prendre un sérieux point d'appui, ce serait folie sans pareille que de lâcher un pareil point. Qui nous assure d'ailleurs que des événements analogues ne se reproduiront pas. Faudrait-il alors, par notre faute, avoir à tout recommencer à pied-d'œuvre ?

Il me semble inutile de développer les raisons pour lesquelles, sous aucun prétexte, Casablanca elle-même ne doit pas être abandonnée. Ces raisons sont si manifestes, si impérieuses qu'elles traquent au gouvernement sa ligne de conduite.

Il y a ensuite, et c'est là le plus important, la question du nouvel emprunt. Le trésor de Sa Majesté chérifienne est à sec, complètement à sec ; les diamants de la couronne sont au *clou* et Allah seul pourrait dire quand on les décrochera. Les créanciers d'Abd-El-Aziz (ils sont singulièrement nombreux), demandent à grands cris à être payés. Il faut aussi nous rembourser les frais de notre expédition à Casablanca. Voilà beaucoup de factures à solder et je le répète, les coffres sont vides.

Sur quoi gagerait-on le nouvel emprunt ? Sur les douanes évidemment, puisqu'il n'y a pas autre chose. Il reste environ quatre millions annuels en dehors de ceux qui sont absorbés par l'emprunt précédent. On peut évidemment les prendre. Mais alors le Sultan ne retirera pas un douro des douanes et comme c'est là présentement son seul revenu, sa situation risque de n'en être pas beaucoup améliorée.

Il n'existe pas de gouvernement, pour si rudimentaire soit-il, qui puisse vivre du seul produit des douanes, surtout quand les créanciers les empochent presque dans leur totalité. Il faut que le Makhzen se remette à percevoir les impôts. Pour cela, une armée est nécessaire. La France fournit déjà, elle fournira plus encore

les instructeurs. C'est au Sultan à fournir les soldats. Une armée peu nombreuse, mais solide, organisée et dirigée par des officiers français est seule capable de rétablir un peu d'ordre dans le chaotique Maroc. Pour cette raison, il me paraît que les deux questions du nouvel emprunt et de l'organisation militaire devraient être examinées et résolues ensemble.

Le tribunal de la Haye a rendu sa sentence dans l'affaire des déserteurs de Casablanca, qui faillit, on s'en souvient, mettre aux prises l'Allemagne et la France. La place me manque pour analyser en détail son arrêt ; sur le point essentiel, il donne complètement raison à la France : « Le secrétaire du consulat allemand, dit-il, a commis une *erreur grave et manifeste* en essayant de faire embarquer des déserteurs de la légion. » Ces déserteurs, empoignés par nos gendarmes nous resteront ; ce qui est bon à garder, ne pouvait donc pas être mauvais à prendre. Le tribunal décide toutefois que les autorités françaises eurent tort de ne pas respecter suffisamment le fonctionnaire du Consulat. Cette seconde décision ne s'accorde pas très logiquement avec la première.

Mais que la logique ne nous rende pas trop exigeants. Reconnaissons que les arbitres ont fait de leur mieux et qu'ils ont, somme toute, assez heureusement concilié la justice et la diplomatie. Leur sentence obtint, en Allemagne aussi bien qu'en France, un accueil des plus satisfaisants.

RAYMOND RECOULY.
